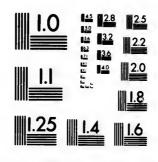


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE STATE



CIHM/ICMH Microfiche Series. CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



(C) 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

Th to

Th po of file

Or be the sic otl fire sic

or

Th sh: Til wh

Ma dif en be rig rec me

	X 16		✓ 20X		24X		28X		32X
e document	ilmed at the reduct t est filmé au taux o 14X	de réduction indiq	ué ci-dess	ous. 2X		26X		30X	
Comme	nal comments:/ entaires supplément								
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.			these utées texte,		Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.				
along it	inding may cause s				Only editi Seule édit				
	Bound with other material/ Relié avec d'autres documents				Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire				
	Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur				Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression				
	Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)				Showthrough/ Transparence				
	ed maps/ géographiques en d	couleur			Pages der Pages dér				
	title missing/ de couverture mar	nque			Pages dis Pages dé	coloured colorées,	, stained tachetée:	or foxed/ s ou piqu	/ iées
	restored and/or la ture restaurée et/o				Pages res				
	Covers damaged/ Couverture endommagée				Pages damaged/ Pages endommagées				
	ed covers/ rture de couleur				Coloured Pages de				
The institute has attempted to obtain the best priginal copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.				L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Library of the Public Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut raproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des s; holes suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3		

1	
2	
3	

1	2	3		
4	5	6		

ata

ails

du difier

une

lage

elure, à

2X

DE N

Ar Qu

Au

aff predis pu gie il

> dr les su d'a m

> > po an di to

V

LETTRE PASTORALE

DE NN. 88. LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DES PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES DE QUÉBEC DE MONTREAL ET D'OTTAWA, SUR LES DEVOIRS DES CATHOLIQUES EN FACE DES ACCUSATIONS DONT LE CLERGÉ EST L'OBJET A LA SUITE D'UN SCANDALG RÉCEMMENT ARRIVÉ A MONTRÉAL.

NOUS, PAR LA GRAGE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, Archevêques et Évêques des Provinces Ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa,

Au Clergé Séculier et Régulier et à tous les Fidèles de ces diocèses, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Nous sommes actuellement témoins d'un spectacle qui Nous afflige et Nous ément profondément. La chute humiliante d'un prêtre a été l'occasion d'attaques injustes contre le clergé, de discours et d'écrits violents, de révélations scandaleuses, de publications indiscrètes, de manques de respect à l'antorité religieuse et à la discipline ecclésiastique comme jamais peut-être il u'en a été vu dans notré pays.

Déjà, le Pasteur du diocèse où s'est produit le nal a fait entendre une voix pleine de tristesse et d'indignation pour déplorer les fantes commises, consoler les bons, affermir les faibles, censurer les graves écarts de certains catholiques, stigmatiser, chez d'antres, une conduite également injuriense à la vérité et à la morale, rappeler à tous leurs devoirs dans les jours difficiles que nons traversons.

Mais, Nos Très Chers Frères, grâce à la presse—puissance terrible pour le mal comme pour le bien—les scandales out été divulgués au loin, et sont venus jeter l'émoi au sein de nos populations d'ordinaire si calmes dans leur foi religieuse. Le malaise a envahi toutes les classes, la paix des familles a été troublée, et les consciences sont bouleversées.

Aveuglé par les préjugés, la passion, les calomnies, on en est venu à soulever des questions qui ne regardent que ceux qui ont charge de gouverner l'Église de Dieu, et à qui seuls il appartient de la diriger.

Attristés et inquiets, vous avez tourné vos regards vers vos premiers Pasteurs pour leur demander encouragement, lumière, conseil et direction. C'est cette parole de consolation que Nous vous apportous aujourd'hui, Nos Très Chers Frères; c'est cet enseignement que Nous venous vous donner au nom de celui qui a dit aux apôtres dont Nous sommes les successeurs : « Qui « vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise, » (1)

Un prêtre est tombé; n'en soyez ni trop surpris, ni alarmés dans vos croyances religiouses. Notre-Seigneur n'act-il pas dit; « Il est nécessaire qu'il y ait des scandales : cependant malheur « à l'homme par qui le scandale arrive,» (2) L'histoire de l'Église nous offre de nombreux exemples de la vérité de cette parole. Il s'est rencontré et il se rencontrera encore de malheureuses défections dans le clergé comme parmi les simples fidèles. On a vu et on verra des prêtres indignes de leur *auguste caractère, indignes de leur sublime apostolat, indignes de l'Église, leur mère, qui les enfanta an sacerdoce et remit entre leurs mains le sceptre de ses pouvoirs et la garde des âmes sommises à sa direction.

La fragilité humaine, la violence des passions, l'abus des choses saintes, les ruses du démon, les séductions d'un monde vu de trop près, ont, de tout temps, produit des Judas qui abusèrent de leur position élevée, de l'intimité et de la confiance du Maître pour le livrer, violer leurs serments et trahir leur mission.

L'Église a gémi de ces chutes, elle en a sonffert, mais jamais son existence n'en a été ébranlée, ni son action compromise. L'éclat de son incomparable sainteté est resté le même, la même sa salutaire influence sur les âmes, la même sa puissance de regénération. Environnée du respect, de la reconnaissance et de l'amour des peuples, la Sainte Éponse du Christ n'en a pas moins continué, à travers les âges, son œuvre de salut et ses étonnantes conquêtes.

Ainsi l'a vouln son divin Fondateur ; en confiant à des hommes faibles et pécheurs la garde de sa religion, il en démontre la

céles foi e nous siècl tont d'un

cert grac Il no cone cler d'ar corp

Α

légi liqu occa qu'e de t qui lui a ains sags corr corr Le s zèle

> Jo liqu la p fair

dan

des

la v trib men

⁽¹⁾ Qai vos audit me audit, qui vos sperait me sperait. (Lac. X. 16).

⁽²⁾ Necesse est enim ut veniant seami da! veram tamen va homini illi per quem seandalum venit. (Math., AVIII, 5).

ar-

vos

ere,

ous

cet

lui

)ni

iés

it:

m

ise

II :c-

vu 10,

ur le

sa

63

le

11-

lu

n.

is

e.

ıe

le

et

S

S

S

a

n

céleste origine et la conservation surnaturelle, il éprouve notre foi et nous signale l'abas de la liberté par laquelle nous pouvous nous soustraire à son influence sanctificatrice. A la fin des siècles seulement le bon grain sera sepure de l'ivraie, et l'or de tont alliage; à la seule Église triomphante est reservée la gloire d'une sainteté sans défaillance dans chacun de ses membres.

An reste, Nos Très Chers Frères, trop communes, hèlas! à certaines époques et dans certains pays, les défections n'ont été, grâce à Dien, que des exceptions au sein de notre clergé national. Il ne serait donc ni sage, ni juste d'envelopper, dans une même condamnation, quelques prêtres prévarienteurs et la masse du clergé, de faire rejaillir sur tous les fautes d'un petit nombre, et d'arguer de faits isolés pour laisser planer le soupçon sur le corps ecclésiastique tout entier.

Aussi quelle n'a pas été Notre douleur, disons le mot, Notre légitime indignation de voir des homanes qui se disent catholiques, défenseurs de la religion et de la morale publique, prendre occasion de la chute d'un prêtre, si profonde et si humiliante qu'on la suppose, pour jeter le mepris et l'insulte sur le clergé de tonte notre province. On s'est plu à en parler dans des termes qui ne ponvaient que le discrediter dans l'opinion de tous ; on ne lui a ménagé m le blâme, ni le dédain, et chaque contrier, pour ainsi dire, nous apporte de nouvelles censures et d'insolentes suggestions. On le représente ici comm un clergé corrompu et corrupteur dans un grand nombre de ses in embres. là comme un corps trop puissant, fastneux, avide de richesse et de domination. Le respect dont notre peuple a toujours entouré ses prêtres, le zèle de ceux-ci pour l'accroissement de la religion et de la piété dans les âmes, sont devenus l'objet des plus sévères critiques et des appréciations les plus injustes.

Jouant le rôle démoralisateur de Voltaire, ces mauvais catholiques ont donné au scandale que Nous déplorons si amérement, la plus grande publicité possible; on en a parlé de manière à faire rougir toute personne qui se respecte.

Des écrits immondes, que le seul sentiment de l'houneur et de la vertu aurait du faire détruire, ont été imprimés, veudus, distribués dans le public. Et pourquoi tout ce bruit, ce retentissement si funeste aux âmes et si contraire aux lois les plus élémentaires de la morale et de la charité chrétienne? Pourquoi toutes ces accusations fansses on exagérées? Pourquoi cette explosion aussi triste qu'mattendne, d'assertions plus que hardies, de propositions malsonnantes, d'insimuations perfides, sinon pour humilier l'Église, discréditer le sacerdoce, et, par l'i, arrêter ou du moins diminuer son action bienfaisante dans le monde?

Eh bien! Nos Très Chers Frères, Nous, vos chefs spirituels, Nous, chargés par Jésus-Christ de veiller à la garde du troupeau et de le protéger contre les loups ravisseurs. Nous qui rendrous compte un jour du bien que nous aurons omis et du mal que Nous n'aurons pas empèché. Nous vous disons : aimez et respectez vos prètres : d'abord purce qu'ils sont dignes de cet amour et de ce respect, ensuite parce que votre bien et celui de la religion le réclament.

Qui ne counzit le zèle du clergé canadien, son dévouement, sa pièté et sa chasteté? Qui osera nier ce qu'il a fait dans le passé pour le salut et la prospérité de notre race, après comme avant la conquête? L'influence dent il jouit et qu'on lui reproche, il l'a conquise par la charité, le courage, le sacrifice, un dévouement sans bornes aux interêts temporels et religieux du pays.

Or, ce que le clergé fut dans le passé, il l'est encore dans le présent. Nous qui connaissons nos prêtres, Nous sommes les témoins plus autorisés que tout autre de leur vertu et de leur désintèressement. C'est pourquoi Nous regardons comme un devoir à l'heure présente de protester hautement contre les attaques dont notre clergé national vient d'être l'objet. Ce clergé, Nous le proclamous sans crainte d'être démentis, est l'un des plus admirables qui soient au monde par son zèle à toute épreuve, par sa foi ardente et pratique, et par la pureté de ses mœurs.

Les exceptions que l'on pent signaler, les fautes que l'on dénonce, trop souvent en les grossissant, ne sauraient détruire cette vérité si consolante pour vons comme pour Nous. C'est du reste le peuple canadien tout entier qui, par son respect et sa soumission, son empressement à lui témoigner, aux jours de nos grandes fêtes nationales, son attachement et sa reconnaissance, fait le plus bel éloge de notre clergé et le venge de ses détracteurs.

Un autre motif de vénérer vos Pasteurs, Nos Très Chers

ntes

sion

pro-

uni-

du

els.

ean

ODS

que

et

cet

de

, sa

assé

rant

e, il

one-

s le

les

lenr

1111

les

rgé,

des

uve,

dé-

nire t dn

t sa

1108

nce, rac-

ners

s.

Frères, c'est que le respect dû au clergé est d'une importance capitale dans la vie de l'Église. Une nation qui ne respecte pas ses prêtres est une natio i qui court à sa ruine. Quand Voltaire voulut perdre la France et ébranler sa foi, que fit-il? Il commença par écrire ces perfides paroles : « Vos prêtres ne sont pas ce qu'un vain pemple peuse ;» il sema contre eux dans les esprits le doute et la défiance, les poursuivit de ses railleries et de ses sarcasmes, et il accomplit sou œuvre.

Or, qu'a-t-on fait autre chose. Nos Très Chers Frères, depuis quelques semaines, au foyer domestique, sur la rue et jusque dans la presse? Ceux qui out jone ce triste rôle ne tarderont pas à en rougir; mais comprendront-ils jamais tout le mal qu'ils out fait? Lei, Nous ne pouvous Nous empècher d'exprimer Notre regret profond de voir que dans le journalisme—à quelques nobles exceptions près—il y a absence presque complète de tout contrôle et de toute surveillance exigée par la morale chrétienne. On y voit souvent reproduits des feuilletons dangereux; on y publie avec un empressement compable ou du moins irréflèchi les scènes scandalenses, les aventures romanesques, les récits lubriques de la rue et des assises criminelles; on y fait de la réclame en faveur d'ouvrages impies et malsains, et ainsi le journalisme, oubliant sa dignité et son devoir, se déshouore et trahit sa mission.

Ne soyez pas surpris, Nos Très Chers Frères, de la sévérité de Notre langage. Si Nos personnes seules ou Nos actes enssent été en cause, Nous aurions pu nous taire, à l'exemple de notre Divin Maître qui n'opposa que le silence aux outrages dont l'abreuvérent les Juifs. Mais la doctrine, les sacrements, la discipline de l'Église ne sont pas notre bien propre ; c'est un dépôt sacré que Nous devous religieusement garder et défendre an péril même de Notre vie. Jésus-Christ, si donx, si miséricordienx envers ses détracteurs, n'a-t-il pas cepeudant demasqué leur ignorance et leur hypocrisie quand le demandait le bien des âmes simples ou encore peu affermies dans la foi? Nons, ses délégués et ses représentants, Nons devous donc lutter avec une vigneur toute apostolique contre les coupables machinations de ceux qui cherchent à diminuer l'influence de l'Église en dénaturant les plus augustes de ses dogmes et les points les plus sacres de sa discipline.

Or, Nos Très Chers Frères, c'est ce qu'ont osé faire de coupables agresseurs. Non contents de critiquer le prêtre, et de représenter sous un faux jour ses œuvres de piété et de charité, de caromnier nos communautés religieuses et d'entraver leur développement, ils ont osé s'attaquer plus on moins directement à l'auguste sacre eut de péniteuce. Les uns ont en l'infamie de reproduire à ce sujet l'une des pages les plus révoltantes d'un impie de notre siècle ; d'autres ont tenu un langage dont la conclusion logique serait la négation même de l'origine divine de cette bienfaisante institution, on réclamé, à l'exemple d'un tyran dont l'histoire a flétri le nom, le droit de contrôler son fonctionnement et le pouvoir de le réglementer à leur gré.

Il n'y a pas lien à développer ici les preuves incontestables sur lesquelles s'appuie un dogme qu'ancun catholique ne saurait nier ou mettre en doute, saus faire naufrage dans la foi. Disons seulement, et Nons sommes sûrs d'être compris, qu'à l'antorité ecclésiastique seule incombe la tâche importante autant que délicate de régler les diverses questions de temps, de lieu, de circonstances relatives à l'administration d'un des sacrements les plus consolants et les plus salutaires de notre sainte religion. Saus doute, des abus penvent se glisser, malgré les précautions minntieuses qu'emploie la prudence éclairée de l'Église; mais c'est à Nous, ses chefs et ses premiers Pasteurs, à nous sents qu'if appartient de réprimer et de punir ces lamentables et exceptionnels écarts.

Est-ce tout, Nos Très Chers Frères? Non ; les hommes qui, les premiers et le plus haut, ont crié au scandale, en ont donné un bien grand eux-mêmes, en méconnaissant de la manière la plus directe et la plus formelle la hiérarchie catholique.

L'Église, Nos Très Chers Frères, a ses chefs légitimement constitués, comme la famille et la société civile. Ce que sont ces chefs, leur nom, leurs talents, leurs qualités, peu importe; ils sont aux yeux de la foi les dépositaires de l'autorité de Dieu même et les lieutenants de Jésus-Christ. Lorsque Notre-Seigneur disait à ses apôtres: « Comme mon Père m'a euvoyé je vous envoie, allez, instruisez toutes les nations, » il donnait à l'épiscop et ses pouvoirs et sa mission; il faisait de tous les évêques et de tous les prêtres choisis et ordonnés par eux les continuateurs de

son œuvre, de ses travaux et de ses enseignements. En un mot, il créait, dans son Église, des attributions et des droits différents; il en partageait les membres en deux classes parfaitement distinctes : celle des clercs et celle des laïques, division répondant aux deux éléments de tout corps social : l'antorité et la multitude, les gouvernants et les gouvernés.

Dans la famille, en effet, est-ce aux fils à commander et à reprendre? Dans l'État, est-ce aux simples citoyens à légifèrer et à juger? Dans l'armée est-ce le soldat qui dicte les plans de campagne, sonne la charge on la retraite? Il en est ainsi surtout dans l'Église. Ce sont les évêques que le Saint-Esprit a établis pour la régir ; ce n'est pas anx fidèles, quelque catholiques qu'ils soient on se prétendent, à leur tracer une ligne de conduite, encore moins à les juger et à les censurer. En tout ce qui regarde la piété, la morale et la discipline, ils ne relèvent aucunement de l'opinion des hommes, et n'ont pas de leçons à recevoir de cenx dont Dien les a constitués les juges et les pasteurs.

Sachez donc, Nos Très Chers Frères, respecter dans vos pensées et vos discours, dans votre vie publique et privée, cet ordre établi par Jésus-Christ. Si vous avez des sujets de mécontentements et de plaintes, si vous croyez de l'intérêt général de signaler des désordres et des abus, faites-le, c'est votre devoir, mais toujours devant le tribunal de l'autorité compétente, vous gardant d'éconter la voix du ressentiment, de la colère ou de l'intérêt. A Nous ensuite de juger, de condamner ou d'absoudre.

Rappelez-vous cependant, que s'il faut punir parfois, il faut aussi, quand on le peut, gnérir et sauver. L'évêque qui est un juge, est en même temps un père; il irait contre la volonté et l'exemple de Jésus-Christ, s'il brisait le roseau à demi rompu, et s'il éteignait la mèche qui fume eucore. Il a, dans ces circonstances difficiles, des lumières et des grâces particulières; vouloir blâmer ses décisions serait s'exposer à errer, et telle mesure peu comprise et mal appréciée, sera, en réalité, un acte de force, de prudence et de sagesse.

Tels sont, Nos Très Chers Frères, les graves enseignements que Nous avons ern devoir vous donner, sûrs qu'ils seront pour vous, en qui Nous avons toujours trouvé des chrétiens dociles et obéissants, l'expression de la doctrine même de l'Église et celle de la simple raison.

Vous ferez passer dans la pratique de votre vie ces salutaires leçons; vous continuerez à aimer votre clergé, vos prêtres et vos évêques, à les vénérer comme les dépositaires de l'autorité divine et les mandataires de Jesus-Christ; vous suivrez sans respect humain et sans crainte de vous tromper leurs avis et leur sage direction. Vous regarderez comme un devoir, sans qu'il soit besoin pour Nous d'user aujourd'hui de notre suprème autorité et de recourir aux censures, d'expulser de vos foyers et surtout de n'encourager en aucune manière les journaux et les feuilles périodiques compables des fautes on des erreurs que Nous vous avons signalees.

Enfin, espérous-le, Nts Très Chers Frères, ceux des catholiques que la passion ou un zèle indiscret, ont d'abord entraînés dans un monvement si regrettable, reconnaîtront leurs torts; ils travailleront à les réparer, et le calme ne tardera pas à renaître an sein de notre société.

Sera la présente Lettre Pastorale luc et publiée au prône de toutes les églises ou chapelles paroissiales de nos diocèses, le premier dimanche après sa réception.

Fait et signé par Nous le vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

E.-A. CARD. TASCHEREAU. Arch. de Québec.

- † ÉDOUARD-CHS, Archev, de Montréal.
- + J.-Thomas, Archev. d'Ottawa.
- † L.-N., Archev. de Cyrène, Coadjuteur de S. E. le Card. Taschereau.
- † L.-F., Ev. des Trois-Rivières.
- † Antoine, Év. de Sherbrooke.
- + L.-Z., Ev. de S. Hyacinthe.
- † N. Zérminis, Vic. Apost. de Pontiac.
- † Elpnège, Év. de Nicolet.
- † André-Albert, Év. de S. Germain de Rimouski.
- + Michel-Thomas, Év. de Chicoutimi.
- † Joseph-Médard, Év. de Valleyfield.

Par mandement de Son Éminence et de Nos Seigneurs,

B. Ph. Garneau, Ptre, Secrétaire de l'Archevêché de Québec.

